

REMISE DU CHEQUE DE 10 000€ SAMEDI 26 MAI A BORDEAUX

A l'occasion de la 4^{ème} étape du Défi du Galop, Monsieur Philippe BOUCHARA, Président du Syndicat National des Propriétaires, Monsieur Hervé CHAMARTY, Président de l'Association des Propriétaires du Sud-ouest et Monsieur Yves FREMIOT, Président du Syndicat des Eleveurs du Sud-ouest remettront en présence des autorités locales et de Monsieur Bertrand BELINGUIER, Président de France-Galop un chèque de 10 000€ à Monsieur Patrice CHEVALIER, propriétaire de MADERIENNE (King's Best), vainqueur du Prix de l'Isle Briand à Angers le 29 avril 2012.

Rappelons que cette prime récompensant le propriétaire du premier cheval gagnant vendu par Osarus le 15 septembre 2011 à la vente de yearlings de La Teste de Buch rassemble la participation de l'Association des Propriétaires du Sud-ouest, le Syndicat des Eleveurs du Sud-ouest et pour la première fois cette année le Syndicat National des Propriétaires et a pour objectif de promouvoir les chevaux nés et élevés en France.